

Appartement infiltrations d'eaux.

Par **geraldimmo**, le **10/10/2018** à **13:48**

J'ai demandé un référé pour faire exécuter des travaux pour faire cesser les eaux venant de l'appartement du dessus et savoir d'où venait l'eau des parties communes. Une expertise devait déterminer l'origine de ces infiltrations or l'expert n'a mis dans son rapport que les mensonges du syndic même ceux appuyés de mensonges contradictoires. De plus le référé n'a pas abouti à un jugement après trois ans et 15000 euros il faut payer une procédure. Je n'ai plus d'argent ma santé et gravement affectée, l'appartement est inhabitable. Que faire?